



**SAPEURS-POMPIERS
AUBE**

DOSSIER DE PRESSE

**Projet de réhabilitation et d'extension de l'état-major
des Sapeurs-pompiers de l'Aube**



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'AUBE
21, RUE ÉTIENNE PÉDRON - CS 30607 - 10088 TROYES CEDEX
T. 03 25 43 58 00 - WWW.SDIS10.COM

Sommaire

I - Contexte : des locaux vieillissants et exigus.....	page 3
II - L'opportunité de la friche limitrophe à l'enceinte de l'état-major.....	page 4
III - Le projet architectural	page 5
Présentation des sapeurs-pompiers de l'Aube	page 7

D'ici fin 2024, un vaste chantier de rénovation et d'extension transformera le site de l'état-major du SDIS de l'Aube à Troyes, soit un investissement de plus de près de neuf millions d'euros. Ce chantier concrétise les engagements datant de 2019 : disposer d'un site unique, moderne et suffisamment dimensionné pour anticiper l'évolution du SDIS dans les futures années.

I – Contexte : des locaux vieillissants et exigus

Le SDIS de l'Aube est implanté au 21 rue Etienne Pédron à Troyes dans les locaux des anciennes Archives départementales.

En effet, le SDIS a succédé aux archives départementales en 1986 qui elle-même avait intégré les locaux de l'ancienne Société Générale de Bonneterie dans les années 60.

Actuellement le site regroupe une trentaine de personnels affectés à l'État-major départemental ainsi que le Centre de réception des appels 18. (CTA-CODIS).

Pour fonctionner, l'état-major s'appuie sur le site Etienne Pédron mais faute de place, les services techniques et toute la logistique départementale demeure sur le site du Vouldy à Troyes.

L'utilisation de ces locaux est soumise à une intensification et une diversification depuis les dernières années et il est devenu nécessaire de réorganiser les structures pour faire face aux enjeux de demain : nouvelles missions liées à l'évolution du secours d'urgence aux personnes, enjeux climatiques et sociétaux.

Il est donc nécessaire de trouver une nouvelle ressource foncière pour :

- Disposer de bureaux, de locaux de stockage et de remisage adaptés aux besoins logistiques du SDIS ;
- Assurer les besoins en formation des sapeurs-pompiers avec l'implantation de simulateurs à feux réels et espace pédagogique.



II – L’opportunité de la friche limitrophe à l’enceinte de l’Etat-major

Par sa décision en date du 11 Avril 2019, le bureau du Conseil d’administration du SDIS avait acté la nécessité de disposer dans les meilleurs délais d’un terrain pour implanter les simulateurs à feux réels et d’une nouvelle ressource foncière pérenne à proximité directe de l’état-major sis 21 rue Etienne Pédron à Troyes.

Des investigations ont été ensuite réalisées pour étudier la faisabilité de l’acquisition d’une partie de la friche industrielle abandonnée limitrophe à l’enceinte de l’état-major du SDIS : l’ancienne Société Troyenne de Teinture (STT).

Depuis 2019, le SDIS bénéficie donc d’une occupation précaire sur une partie du site pour y réaliser des activités de formations et de stockage logistique.

Pour pérenniser cette situation, le SDIS va dans les prochaines semaines procéder à l’acquisition d’une partie de ce site industriel.

D’une superficie de 9 311 m², ce terrain limitrophe présente l’avantage de disposer de fortes potentialités à travers des parcelles de terrains vagues, mais surtout de plusieurs hangars à structure métallique en bon état qui laissent envisager d’importantes perspectives pour l’évolution du SDIS.



Le site est une friche industrielle qui a connu plusieurs exploitations :

- Société Guivet-Couturat (métiers pour bonneterie) construite en 1860 et agrandie en 1877 et qui occupait partie ouest du site
- Usine de bonneterie Jannet et Cie construite en 1880 et qui occupait la partie Est du site
- Société générale de bonneterie (SGB) à partir de 1890 et jusqu’en 1960 environ et qui regroupait les 2 sites ci-dessus.
- Société troyenne de teinture (STT) en liquidation judiciaire depuis 2009.



©Archives départementales de l’Aube



II – Le projet architectural

Le projet d'extension de l'état-major :

Maitrise d'œuvre

Cabinet PFR Architectes

Nature des travaux

Démolition, aménagement et construction, implantation de zones de préparation de véhicules, de remisage, implantation d'un magasin logistique (habillement, petit matériel incendie), espace pédagogique, simulateurs à feux, bureaux, parking

Financement

Le projet du SDIS a été sélectionné et bénéficie du fonds friche à hauteur de 1 264 264 € : un dispositif porté par l'État pour accompagner les collectivités dans leurs efforts à requalifier d'anciens espaces industriels ou commerciaux, laissés à l'abandon et vidés de toute occupation économique.

Budget 7 264 264 € sur 3 ans

En 2022 : 379 279 € (Etat)

En 2023 : 3 000 000 € (Conseil départemental) + 632 132 € (Etat)

En 2024 : 3 000 000 € (Conseil départemental) + 252 853 € (Etat)

La reconversion du site industriel

Le site est une ancienne installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) et à ce titre, il est nécessaire de prendre en compte la pollution résiduelle du terrain avant tout nouvel aménagement.

La mise en place de la coordination interservices (Préfecture, DREAL, ADEME, ARS, Ville de Troyes) permet de planifier les actions de gestion de cette pollution.

Le SDIS va élaborer un plan de gestion de la pollution et établir une évaluation quantitative du risque sanitaire (EQRS) et les dispositions constructives seront adaptées en conséquence.

Des piézomètres sont également installés pour surveiller la qualité des eaux souterraines, des gaz du sol, ...

Délai

Le permis de construire est en cours d'instruction.

Les travaux devraient débuter au premier trimestre 2023 pour une durée de 24 mois.



La réhabilitation de l'État-major, site existant :

Maitrise d'œuvre

Cabinet TDA

Nature des travaux

Réhabilitation intérieure des bâtiments de l'état-major : redistribution des espaces, création d'une salle dédiée au Conseil d'administration, de salles de réunion, de blocs sanitaires, création d'un espace de restauration, de détente et de sport, rénovation des sols, plafonds, isolement, mise aux normes électriques.

Les nouveaux locaux seront mis en communication directe avec les locaux actuels de l'état-major et du bâtiment CODIS par la création d'un auvent.

L'auvent reprend la silhouette des sheds du bâtiment CODIS dans la même trame et les mêmes proportions. La structure bois est contemporaine et minimaliste afin de s'insérer avec finesse et sobriété dans la trame complexe des bâtiments existants.

Financement

Budget 1 300 000 € sur 2 ans : Financé par le Conseil départemental

Le chantier s'orchestrera sur site occupé puisque le CTA-CODIS restera sur site avec ses 22 sapeurs-pompiers présents 24h/24 pour répondre aux appels téléphoniques du centre de traitement de l'alerte. Les autres services déménageront temporairement dans des bâtiments modulaires installés au centre d'incendie et de secours Troyes Ouest.

Délai

Le permis de construire est en cours d'instruction.

Les travaux devraient débuter au premier trimestre 2023 pour une durée de 9 mois.



Les sapeurs-pompiers de l'Aube

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Aube est un établissement public administratif commun au département, aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Pour la partie opérationnelle, le SDIS est placé sous l'autorité des maires et du préfet agissant dans le cadre de leurs pouvoirs de police respectifs. Pour la partie administrative et financière, le SDIS est placé sous l'autorité du président du conseil d'administration du SDIS.

Quelques chiffres sur les sapeurs-pompiers de l'Aube, au 31 décembre 2021 :

- 14 753 interventions sur le département, soit 40 interventions par jour en moyenne, soit une intervention toutes les 36 minutes
- 71 885 appels reçus au Centre de Traitement de l'Alerte, soit 197 appels par jour en moyenne
- 968 sapeurs-pompiers volontaires dont 85 agents de santé et de secours médical (médecins, infirmiers, pharmaciens, vétérinaires, psychologues)
- 149 sapeurs-pompiers professionnels
- 36 personnels administratifs et techniques
- 4 équipes spécialisées destinées à intervenir sur des interventions particulières en matière de risques chimiques et radiologiques, plongeurs et secours en milieux périlleux et montagne (SMPM)
- auxquels, il faut rajouter les 1460 sapeurs-pompiers volontaires communaux des 204 centres de première intervention intervenant comme le premier maillon de proximité de la chaîne des secours

Couverture du territoire : 27 centres d'incendie et de secours

Équipements : 313 véhicules, berces et remorques

Fonctionnement : 20 millions d'euros TTC dont :

- 37,5 % de contribution du Conseil départemental de l'Aube
- 32,4 % de contribution de Troyes Champagne Métropole (TCM) • 16,1 % de contribution des communes (hors TCM)
- 14 % de participation de la centrale nucléaire de production d'électricité (CNPE) et divers

Investissement : 7,7 millions d'euros TTC dont :

- 32,3 % d'autofinancement du SDIS
- 46,6 % de subvention d'équipement du Conseil départemental de l'Aube
- 7,8 % de subvention de TCM
- 13,3 % de fonds de compensation de la TVA de l'Aube

